

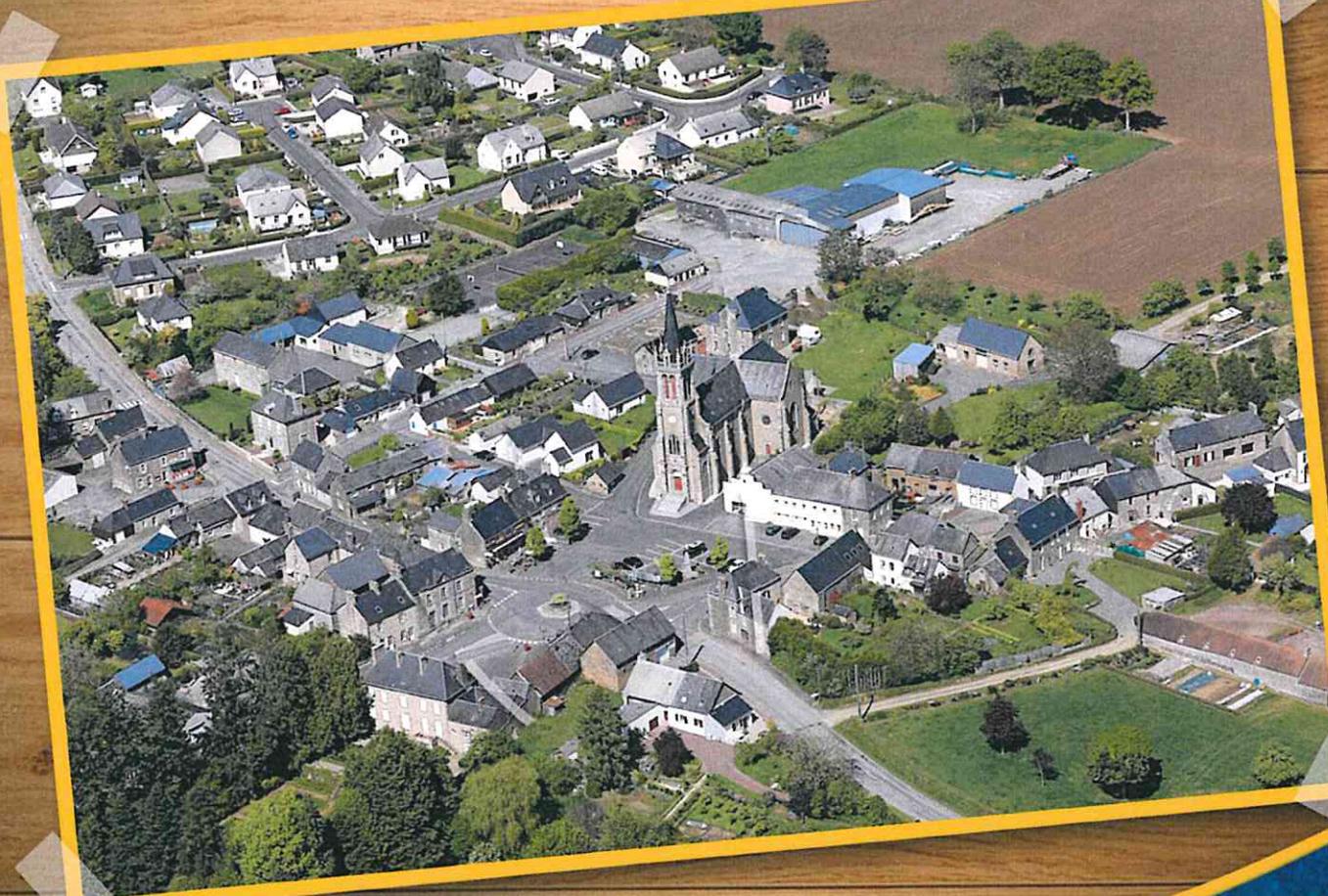
Désertines

53

Commune de la Mayenne

Bulletin Municipal

Janvier 2023



www.desertines53.fr

Meilleurs Vœux 2023

SOMMAIRE

- **Le mot du maire** **page 2**

- **Informations importantes extraites
des différentes réunions** **page 3**

- **La vie communale** **page 9**
- **Infos pratiques** **page 15**
- **En bref** **page 17**
- **L'école** **page 20**
- **Le Bocage Mayennais** **page 22**
- **Les associations du canton** **page 27**
- **Les associations** **page 30**

- **Numéros utiles** **page 35**



LE MOT DU MAIRE

De la part du conseil municipal, des agents communaux, je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et vos proches mes meilleurs vœux les plus sincères et chaleureux pour 2023.

Si la Covid est toujours présente, la guerre en Ukraine depuis février 2022 entraîne des répercussions dans notre vie quotidienne avec une inflation importante des prix dans tous les domaines.

Nos collectivités territoriales n'y échappent pas, avec la hausse de l'énergie, des coûts des travaux, des salaires et de l'alimentation, entraînant une augmentation des charges de fonctionnement et d'investissement.

Afin de réduire la consommation d'électricité, il y a quelques années la commune a passé en Led l'ensemble de ses lampadaires, ainsi que les luminaires de la salle des fêtes. Dernièrement nous avons réduit de 22 h 30 à 22 h 00 l'éclairage public.

Pour l'amélioration énergétique les logements locatifs ont été rénovés, isolation et installation de poêle à granulés.

Nous devons poursuivre cette évolution pour les autres bâtiments afin de réduire nos consommations et lancer une réflexion sur l'installation de panneaux solaires.

Concernant les travaux, nous continuons notre programme d'enfouissement des réseaux Boulevard Testard jusqu'à l'église.

La main courante autour du terrain de football va être remplacée pour des raisons de sécurité. Une demande de subvention est demandée à la Fédération Française de Football.

Nous validerons au moment du budget l'aménagement en logement de l'ancien fournil, en fonction de la subvention du département et de la région.

Tous ces investissements sont des budgets importants mais acceptables du fait de la bonne situation financière de la commune, pour rappel le dernier prêt pour des travaux date de 2007.

Du 19 janvier au 18 février notre commune est concernée par le recensement. Madame Christine Dalton est notre agent recenseur, je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et vous en remercie à l'avance.

Bonne Année 2023
Bruno Lestas

INFORMATIONS IMPORTANTES EXTRAITES DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Réunion du 05 septembre

Délibération N°2022-28– Changement 3 poteaux incendie

Acte transmis en préfecture le 15 septembre 2022

Monsieur Blanchet informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de renforcement de canalisation d'eau potable sur la commune, il s'avère que 3 poteaux incendie existants rue de Normandie et Lotissement de l'Ecotais sont vétustes et doivent être changés.

Mr Blanchet présente au Conseil le devis envoyé par le SENOM de Gorrion d'un montant de 6 109.20 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le devis.
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération N°2022-29- bis -Redevance pour occupation du domaine public par Orange – année 2022

Acte transmis en préfecture le 15 septembre 2022

Vu l'article L.2122 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.47 du code des postes et communications électroniques ;

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications ;

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier, au titre de l'année 2022, selon le barème suivant :

- 42.64 € pour les infrastructures souterraines, par Km et par artère (fourreau contenant ou non des câbles ou câbles en pleine terre) soit 4,398 km x 42.64 € = 187.53 €
- 56.85 € pour les infrastructures aériennes, par Km et par artère (ensemble de câbles tirés entre deux supports) soit 35,105 km x 56.85 € = 1995.72 €
- 28.43 € le m² pour l'emprise au sol, (1 armoire) soit 28.43 € x 1 = 28.43 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

- charge de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne.

N°2022-30 – Tarif redevance assainissement 2023:

Acte transmis en préfecture le 15 septembre 2022

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réviser les tarifs de l'assainissement pour l'année 2023.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs fixés pour l'année 2022, à savoir :

- l'abonnement à30 €
- les 50 m30,55 €
- les mètres cubes supplémentaires0,50 €
- la consommation forfaitaire de 30m3 par foyer pour ceux alimentés par un puits et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de fixer les tarifs suivants pour l'année 2023 :

- l'abonnement à30 €
- les 50 m30,60 €
- les mètres cubes supplémentaires0,55€
- la consommation forfaitaire de 30m3 par foyer pour ceux alimentés par un puits et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public.

N°2022-31– Vente d'herbe sur pied

Acte transmis en préfecture le 15 septembre 2022

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y aurait lieu de vendre l'herbe sur pied qui pousse sur les masses communales. Il s'agit du terrain situé à « La Gautrie » (section O n°7 de 1 ha 12 a 50 ca) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de vendre l'herbe au GAEC Les Planches situé au lieu-dit « Les Planches » à Désertines, pour la somme de 70 € pour le terrain situé à « La Gautrie » (section O n°7)
- charge de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne.

Points sur les travaux

Mr Éric Blanchet fait le point sur les travaux d'enfouissement des réseaux au lotissement de l'Écotais :

Les tranchées sont finies et les lampadaires posées. Il reste la connexion à faire chez les particuliers. Les deux réseaux sont fonctionnels en même temps puis la téléphonie va être branchée et les anciens poteaux enlevés.

Deux lampadaires énergivores situés sur la commune vont être remplacés ainsi que 3 autres vétustes.

Visite de l'ancien fournil de la boulangerie

Suite à la réflexion lancée lors de la séance du 4 juillet 2022, le Conseil Municipal a visité l'ancien fournil de la boulangerie afin d'étudier la faisabilité du projet envisagé.

Il a été décidé qu'un seul logement serait créé et pour se faire, des architectes vont être contacté et la recherche de subventions est lancée.

Questions diverses

- Le Conseil Départemental envisage à l'avenir de refaire la départementale D5 (rue de Normandie). Mayenne Ingénierie va installer des câbles pour compter les véhicules et pour évaluer la vitesse en agglomération.

Les résultats de cette enquête seront transmis fin octobre.

- La peinture de la Salle Polyvalente va être faite dès qu'une période creuse va le permettre.

- Le changement des lampes de l'église va commencer dès que tout le matériel sera arrivé.

- Un tableau d'affichage libre va être installé près des WC publics.

- Concernant les économies d'énergie, les horaires d'éclairage public restent les mêmes et les illuminations de Noël (LED) seront mises en place, seule la date de mise en lumière reste à déterminer.

Réunion du 17 novembre 2022

Délibération N°2022-23– Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement des communes en faveur de la Communauté de Communes

Acte transmis en préfecture le 24 novembre 2022

VU l'article 109 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 rendant obligatoire à compter du 01/01/2022 le reversement total ou partiel de la part communale de la taxe d'aménagement à l'EPCI compte tenu des charges d'équipements publics assumées par ce dernier sur le territoire communal,

Considérant que dans le cadre du reversement obligatoire de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/2022, ce sont les dispositions antérieures à l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022 qui trouvent à s'appliquer. Le code de l'urbanisme ne précisant pas de date de délibération spécifique, sur la base de la circulaire du 18 juin 2013 relative à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, « la délibération prévoyant les conditions de reversement peut intervenir ou être modifiée à tout moment ». Il est donc possible de délibérer jusqu'au 31 décembre 2022,

Considérant les compétences exercées par la Communauté de communes du Bocage Mayennais, notamment la voirie, l'aménagement des zones d'activités, la création d'infrastructures,

Considérant que le Conseil communautaire réuni le 16 novembre 2022 a décidé d'instituer, avec effet au 1er janvier 2022, le reversement partiel du produit de la taxe d'aménagement perçue par les communes au profit de la Communauté de communes du Bocage Mayennais, de façon uniforme, avec la répartition suivante : 1% EPCI et 99% Communes,

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'instituer, avec effet au 1^{er} janvier 2022, le reversement partiel du produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune au profit de la communauté de communes du Bocage Mayennais à hauteur de 1% (la commune conservant 99% du produit perçu) et avec un minimum de 15 euros lorsque le montant de la taxe d'aménagement est supérieur à 0 €, conformément au seuil réglementaire de recouvrement des titres de recettes.
- HABILITE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Délibération N°2022-34 - Délibération Convention Territoriale Globale (jeunesse).

Validation et signature

Acte transmis en préfecture le 24 novembre 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du remplacement du Contrat Enfance Jeunesse par la Convention Territoriale Globale.

La Convention Territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic réalisé au préalable sur l'ensemble de la Communauté de communes du Bocage Mayennais, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic réalisé au préalable sur l'ensemble de la Communauté de communes du Bocage Mayennais, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026 :

PLAN D' ACTIONS

Suite à l'élaboration d'un diagnostic partenarial réalisé à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, l'organisation et la mise en œuvre du plan d'action sont définies pour 5 ans. Ce plan d'actions concerne l'ensemble des collectivités pour des projets relevant de leurs compétences en lien avec les thématiques retenues.

Un comité de pilotage sera mis en place pour mener à bien les objectifs définis qui se réunira à minima une fois par an.

N°2022-38 Nomination d'un correspondant incendie et secours

Acte transmis en préfecture le 24 novembre 2022

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la circulaire de l'AMF 53 et la note de Mr le Préfet de la Mayenne concernant la nomination d'un correspondant incendie et secours. Suite au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022.

Le rôle principal du correspondant incendie et secours sous l'autorité du maire est d'assurer un appui au plus près du citoyen en matière d'information et de sensibilisation sur les risques, de renforcer les liens avec les services d'incendie et de secours et de prendre en compte les questions de prévention et d'évaluation des risques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Nomme Mr BLANCHET Éric correspondant incendie et secours pour la commune de Désertines.

N°2022-39 Convention de fonctionnement et de remboursement de la déchetterie relais de Désertines

Acte transmis en préfecture le 24 novembre 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention relative au fonctionnement et au remboursement des frais de gardiennage de la déchetterie relais de Désertines pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de fonctionnement et de remboursement des frais de gardiennage de la déchetterie relais pour l'année 2022 entre la commune de Désertines et la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

N°2022-40 Délibération choix maître d'œuvre avant-projet création logement(s) ancien fournil

Acte transmis en préfecture le 24 novembre 2022

Deux cabinets d'architecte ont été sollicités les mois précédents pour l'aménagement de l'ancien fournil en logement (s). Un seul a répondu, il s'agit de TRICOT Architecture, le Rocher Monthorin à Louvigné du Désert. Madame Bricchet présente au Conseil Municipal l'avant-projet reçu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- De retenir le projet et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Information :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt en mairie de deux dossiers d'information concernant l'implantation d'antennes relais radiotéléphonie mobile sur la commune.

Il s'agit d'une part du dossier de l'opérateur Orange emplacement prévu à La Touche Passais et d'autre part, celui de l'opérateur Bouygues emplacement prévu à La Poustière. Ces dossiers d'information sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.

Questions diverses

- Mr le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de l'enquête concernant la vitesse rue de Normandie et le nombre de véhicules. L'enquête a été effectuée par Mayenne Ingénierie sur un point de comptage du 23 au 29 septembre.

Synthèse de l'analyse :

Sens Vieuvy vers D 512 : passage de 4106 véhicules dont 10.52 % de poids lourds.

Sens D 512 vers Vieuvy : passage de 4086 véhicules dont 10.36 % de poids lourds.

Vitesse moyenne sur la période :

Véhicules légers : 46 kms/h

Poids lourds : 42 kms/h

- La peinture de la Salle Polyvalente va être faite du 20 mars au 6 avril 2023.

- Le rapport de visite d'auto surveillance des lagunes ne présente aucun signe de dysfonctionnement.

- A compter du 1^{er} janvier 2023, il n'y aura plus de clefs de déchetterie disponibles en mairie, de nombreuses incivilités ayant été constatées.

- Les horaires de l'éclairage public vont changer : extinction à 22 h au lieu de 22 h 30

LA VIE COMMUNALE

ÉTAT-CIVIL 2021

NAISSANCES

Inmaya LAUNAY HÉBERT née à Mayenne le 1er août



MARIAGES (1 non répertorié)



Yves-Marie CALMETTE et Sophie ALLOUCHE le 06 août

Anthony VACHER et Anne-Laure GUÉRIN LE 27 août

DÉCÈS

Marie Josèphe FONTAINE née LUCAS le 06 février

Cyrille MAILLARD le 05 avril

Rémy GUYARD le 29 avril

David LUCAS le 30 avril

Raphaël GOUGEON le 22 juillet



Information : tous les actes ne figurent pas car les personnes en ont fait le souhait.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ACQUISITIONS

1. Voirie : Travaux réalisés par la CCBM

- En enduit : CR La Fosse et CR La Terrerie
- En rechargement : CR Le Bois Durand
- En fossés et arasements : CR La Grande Haie



2. Commune :

- Enfouissement des réseaux lotissement de l'Ecotais (en cours)
- Remplacement collecteur eaux usées : 16 440 €
- Remplacement 3 bornes incendie : 6109.20 €



3. Achats :

- Aspirateur sans fil : 772 €
- Nettoyeur thermique : 519.90 €
- Remorque : 1299 €
- Echelle d'accès aux cloches : 1536 €
- Chauffe-eau cantine : 1097.83 €

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
• WEEK-END <i>(du vendredi après-midi au dimanche soir)</i>	175 €	260 €
Journée supplémentaire	50 €	60 €
½ journée supplémentaire	35 €	40 €
• Petite Salle la journée	60 €	-
• 1 repas en semaine	100 €	140 €
• Concours de belote / Loto	45 €	100 €
• Vins d'honneur <i>(verres compris)</i>	40 €	60 €
• Soirée dansante <i>(avec repas)</i>	320 €	410 €
• Bal public / Bal disco	160 €	550 €
• Théâtre / Assemblée générale <i>(verre compris)</i>	45 €	80 €
• Réunion / Conférence <i>(verre compris)</i>	-	35 €
• Thé dansant	120 €	160 €



La vaisselle est facturée au prix de 0.35 € l'unité pour un couvert complet et 0.20 € l'unité pour un couvert lunch (couteau, fourchette et verre). La vaisselle neuve 0.70 € le couvert complet.



Le gaz et l'électricité seront facturés en plus de la location suivant le relevé de compteur qui sera effectué à la remise des clés et au retour. Le KW sera facturé au prix de 0.21 € et le gaz au prix de 4 € le m3.

La salle devra être rendue propre ou il sera facturé 16 € de l'heure de travail effectué.

Il est désormais demandé au locataire une attestation d'assurance à chaque location et un chèque de caution de 100 €

Pour toutes réservations payantes, il sera demandé le versement des arrhes à hauteur de 50 % du tarif de la location à la réservation. Ces arrhes seront versées directement à la caisse du trésorier. En cas d'annulation cette somme restera acquise à la commune.

La capacité de la grande salle est de 350 personnes et celle de la petite salle de 50 personnes.



Pour la remise des clés lors de la location de la salle polyvalente, il faut s'adresser à Mme LECORDIER Delphine : 06.59.40.39.65

Afin de faciliter l'organisation de la location de la vaisselle, il est nécessaire d'appeler quelques jours avant et de bien calculer les quantités à réserver.



Déchetterie RELAIS de la commune



à compter du 1^{er} janvier 2023 :
changement d'accès à la déchetterie de la commune

La déchetterie relais sera ouverte **UNIQUEMENT** :
le 2^{ème} et le dernier vendredi du mois, de 14h à 17h,
en présence de l'employé communal

Il ne sera plus possible de venir chercher une clé à la mairie.

Cette décision du Conseil Municipal est, avec regrets, la conséquence de trop d'erreurs de tri pour chaque benne à disposition, de nombreuses dégradations sur le site, de dépôts de déchets non acceptés près des bennes, de non respect des consignes lors de la remise des clés et la constatation de doubles de clés faits.

Ce qui engendre un coût supplémentaire pour la gestion de nos déchets.



from January 1, 2023 :
change of access to the municipal waste collection center

The relay recycling center will be open **ONLY**:
the 2nd and last Friday of the month, from 2 p.m. to 5 p.m.,
in the presence of the municipal employee

It will no longer be possible to pick up a key at the city hall.

This decision of the Municipal Council is, with regrets, the consequence of too many sorting errors for each dumpster available, numerous damages on the site, deposits of waste not accepted near the dumpsters, non-respect of the instructions during the delivery of keys and finding duplicate keys.

This generates an additional cost for the management of our waste.

CHAQUE DÉCHET SON CONTENEUR, LE TRI EST MEILLEUR !



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons : bouteilles d'eau, de jus de fruits, de sodas, d'huile / flacons de gels douches, shampoing, tubes de dentifrice, produits ménagers...

Barquettes, pots et boîtes : barquettes de viandes, de poissons, de beurre / pots de yaourts, de crème fraîche / boîtes de chocolat en poudre...

Sachets et films : sachets de surgelés, de bonbons, de pains de mie, de chips / films alimentaires, emballages de bouteilles....

TOUS LES PAPIERS, PETITS CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Tous les papiers d'écriture, de lecture, magazines, journaux, cahiers, livres (en mauvais état), tickets de caisse...

Tous les petits cartons : boîtes de gâteaux, de céréales, de yaourts, cartons à pizza, boîtes de chaussures...

Toutes les briques alimentaires : briques de lait, de soupes, de sauces, de boisson chocolatée....



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, bombes aérosols, barquettes en aluminium...

Petits emballages : gourdes de compotes, capsules de café, plaquettes de médicaments vides, couvercles de bocaux, capsules de bouteilles, papier aluminium, sachet de café...



DANS LE CONTENEUR EMBALLAGES ET PAPIERS (JAUNE)

GESTES ESSENTIELS DU BON TRIEUR :

- ⇒ je vide bien mes emballages, sans les laver ;
- ⇒ j'aplatis les cartons, briques et bouteilles ;
- ⇒ je n'emboîte pas les emballages ;
- ⇒ je les dépose en vrac dans le conteneur jaune.



DANS LE CONTENEUR DE VERRE (VERT), en vrac et bien vidés :

Bouteilles : alcool (bière, vin...), jus de fruits, eau, limonade, huile...

Pots et bocaux : yaourts, pots pour bébé, confiture, pâte à tartiner...

Flacons de parfums



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une tonne de bouteilles en verre dans les ordures ménagères coûtent 10 fois plus cher que les mettre dans le bon conteneur !

 A ne pas mettre dans le conteneur vert : 



HORAIRES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Un doute ? N'hésitez pas !
Contactez le service propreté
de la Communauté de Communes
Tel : 02 43 08 15 69
laetitiabessiral@bocage-mayennais.fr

DÉCHETS REFUSÉS



INFOS PRATIQUES



Recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen est **OBLIGATOIRE**. Il se fait en mairie pour tous Français **dès l'âge de 16 ans** et avant la fin du 3^{ème} mois suivant. Les documents à fournir sont les suivant :

Carte d'identité et livret de famille des parents.

Le Maire délivre alors une attestation de recensement, à fournir **obligatoirement** pour se présenter à un concours ou à l'examen du permis de conduire.

Le jeune sera ensuite convoqué pour effectuer sa JDC (Journée Défense Citoyenneté). Cette journée est **obligatoire**.

Attention : un recensement tardif, c'est une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen et une non inscription automatique sur les listes électorales.



Le recensement de la population sur la commune aura lieu du **19 janvier au 18 février**.

Mme Christine DALTON a été recrutée en tant qu'agent recenseur, elle sera munie d'une carte officielle et est tenue au secret professionnel.

Ce recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune et détermine la participation de l'Etat au budget de la celle-ci.

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Il détaille la procédure à suivre pour vous recenser sur Internet. Les habitants sont incités à faire cette démarche en ligne. Elle est simple, rapide, plus écologique et économique.

Toutefois, pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas répondre par internet, Mme Dalton viendra déposer à votre domicile les documents papiers.

Soyez vigilants face aux risques visites de faux agents mal intentionnés.

Le recensement est obligatoire, c'est un devoir civique, entièrement gratuit.

Nous vous remercions de votre participation et de l'accueil que vous réserverez à Mme DALTON.



Salle polyvalente

En raison de la réfection des peintures, la salle polyvalente sera indisponible du **20 mars au 6 avril 2023**.

Communication

Pour plus d'informations en direct de la commune, vous pouvez aller sur le site :

www.desertines53.fr

Ou installez l'application **INTRAMUROS** sur votre portable :

Desertines

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

EN BREF...

11 NOVEMBRE 2022

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice signé en 1918



En mémoire et hommage à tous les morts pour la France avec une pensée particulière pour les compatriotes de notre commune : dépôt de gerbes et d'une couronne de « poppies » (coquelicots), emblèmes du souvenir Outre Manche, lecture du message du Ministère des Armées, hymnes nationaux français et britannique joués à la clarinette, en présence de nombreuses personnes et notamment d'anciens combattants, de militaires, d'élus, de conseillers municipaux et de ressortissants britanniques.



«Ce n'est qu'avec le passé que l'on fait l'avenir » (Anatole France) - extrait de l'élocution de M. le Maire

Repas du CCAS



Le samedi 17 septembre dernier, le traditionnel repas des « cheveux blancs » organisé par le CCAS pour les résidents de la commune âgés de 70 ans et plus a réuni 55 convives.

Les membres de la commission ont pris plaisir à dresser et décorer les tables avec des décors de la nature sur le thème de l'automne et à assurer le service.

Le repas préparé par Marie Cadart du restaurant « Au Rendez-vous » à Désertines a été très apprécié :

- Soupe de champagne
- Paupiette de saumon – poireau
- Trou normand
- Jarret de porc – fagots de haricots – pommes de terre
- Salade – fromage
- Tiramisu – raisin
- Café.

Les doyens de la journée, Roger FONTAINE 97.5 ans (doyen de la commune) et Yvonne LEMARTINEL 93 ans et la cinquantaine de convives n'ont pas manqué de ponctuer le repas de nombreux chants et d'histoires drôles ;

tout a rimé avec bonne humeur.





Pendant la semaine du goût, du lundi 10 au vendredi 14 octobre 2022, le service municipal de la CANTINE en a profité pour proposer aux enfants de l'école maternelle et primaire, de goûter, chaque jour, à de nouvelles saveurs :

- Paupiettes à l'ananas le LUNDI, mais les enfants n'ont pas aimé la sauce à l'ananas 😞
- Velouté de légumes le MARDI avec notamment un peu de citrouille, oignons, butternutt, le tout avec du vermicelle « lettres » ; les enfants ont bien aimé !!! 😊
- Cake à la patate douce et riz au lait nappé de chocolat à croquer ou de caramel pour le JEUDI : les enfants ont préféré le riz au lait au cake patate douce ! 😊
- Purée de pommes de terre au gruyère et clafoutis au choix : pommes ou rhubarbe le VENDREDI : nos écoliers ont bien aimés cette nouvelle purée, un peu le clafoutis aux pommes et pas du tout celui à la rhubarbe, étonnant !!! 😄

Tout au long de cette semaine, des activités « cuisine » ont été aussi proposées en parallèle, par les enseignantes : gâteau chocolat/courgettes, sablés au thym, gressins maison, pain et beurre fait maison, et radis du jardin



Toute l'équipe municipale espère que tous se sont régalés de ces découvertes !

L'ÉCOLE

Cette année, l'école de Désertines s'investit dans la protection de notre chère planète. C'est pourquoi, chaque semaine, les élèves participent à des ateliers sur le réemploi, le fait-maison et le jardinage.

Au programme de cette première partie de l'année :

- découverte des machines à coudre par la fabrication de petites lingettes et de sacs en tissus,



- réalisation de bougies et de savons,



- construction et entretien d'un potager dans l'école : herbes aromatiques, salades, radis...

Les productions du jardin ont notamment été utilisées par les élèves de maternelle lors de la semaine du goût. Ils ont régalé les grands et petits avec leurs sablés au thym, pesto avec le basilic du jardin, pain et beurre fait maison accompagné des radis récoltés.



Tous ces ateliers n'auraient pas pu voir le jour sans la participation active des parents d'élèves ainsi que de Philippe Courteille qui nous a beaucoup aidés en ce début d'année pour les ateliers jardinage.

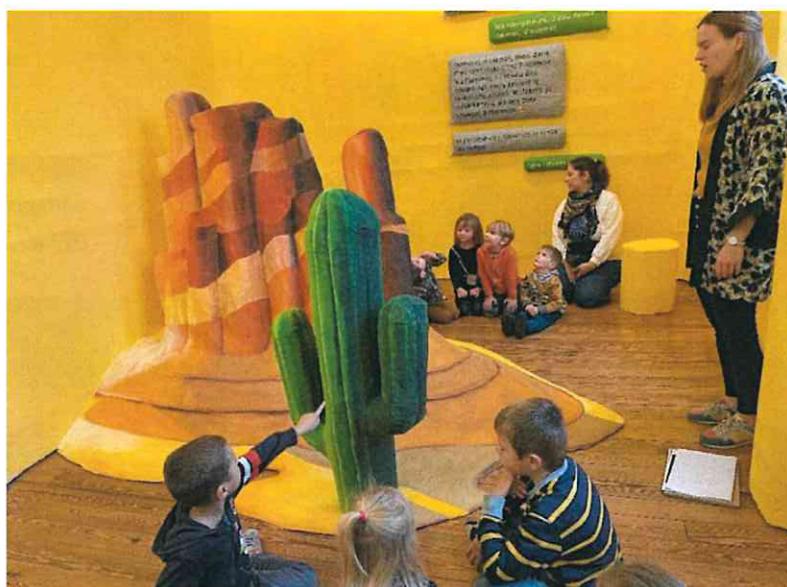
Afin de rendre concret la notion de réemploi, les élèves ont également pu accueillir dans l'école l'entreprise AutoRecyclab. Les élèves ont ramené des bouchons de chez eux puis les ont réduits en miettes à l'aide d'une machine en pédalant. Une fois ces miettes fondues, elles ont été mises dans des moules pour fabriquer des décorations de Noël uniques et écoresponsables.



Pour démarrer l'année de manière sereine, les élèves ont profité de 5 interventions yoga afin d'apprendre à gérer leurs émotions et se relaxer.



Comme tous les ans, les élèves vont également plusieurs fois dans l'année à la médiathèque et au cinéma pour découvrir de nouvelles œuvres et développer leur esprit critique. Ils ont également pu assister à l'exposition « Vous êtes ici » au centre d'art de Pontmain.



La deuxième partie de l'année sera aussi riche en émotions que ces deux premières périodes : classe verte, spectacle musicale avec l'école de Gorrion et la classe orchestre, randonnées, ateliers sur l'art... et bien sûr, les ateliers sur le réemploi et la protection de l'environnement continueront tous les jeudis pour le plus grands plaisirs des élèves.

Nous remercions l'Association de Parents d'Elèves ainsi que la mairie sans qui nous ne pourrions pas mener à bien tous ces projets.

Les enseignantes

LE BOCAGE MAYENNAIS



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...		Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne
Logement: Caf, Mayenne Habitat		Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...
Emploi: Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion		Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Gorrion

Place de la Mairie - 53120 GORRION

Tel: 02.43.30.10.58

@: msap@gorrion.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120, Gorrion

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr



MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS

14-18 ans

ARGENT DE POCHE

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :
Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2023	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 13 février au 25 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 17 avril au 29 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 26 juin au 1 ^{er} septembre	Semaine 22	Semaine 24
Du 23 octobre au 3 novembre	Semaine 40	Semaine 41
Du 18 décembre au 22 décembre	Semaine 48	Semaine 49

Renseignements : 06.72.37.08.35



Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€ / 3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de

LUDO'ANIM

Tout public

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, FHFAD, ...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « PAUSES LUDIQUES » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Egalement, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h
- et

Animations Itinérantes « Pauses Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit



Pour être informé des animations autour du jeu, il suffit de nous suivre sur les réseaux ou bien se renseigner auprès de la commune

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 12 à 25 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'information jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 23 au 26 janvier 2023 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

- Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'Orientibus (Bus de la Région)
- Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIRÉE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mercredi 25 janvier de 16h à 19h30 à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillers d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents. Accueil gratuit, Présentation des filières secondaires, l'apprentissage, ...

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 15 février de 17h à 19h salle communale de St Mars la Future

Vendredi 24 février de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnelles et les jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage...

Entreprises,

association, service...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant la jour « J » (CV, présentation, ...)

FORMATION BAFÀ dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 18 au 25 février 2023 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur : les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

Du 23 au 27 octobre 2023 formation approfondissement :

Inscription et renseignement auprès de la MIJ
(Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35
Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires

mi.53@orange.fr

site : www.maison-des-initiatives.siw.org

Si vous nous sur les réseaux : MIJ Bocage Mayennais



Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des temps d'échanges autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des actions santé – bien-être : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical ou encore massages bébés.
- Des sorties pour découvrir son territoire : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La participation à la vie locale : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renandies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fougerolles



Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre



La marche nordique pour découvrir son territoire

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

📘 @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LES ASSOCIATIONS DU CANTON

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS

Depuis quelques années l'association des donneurs de sang a des difficultés aux collectes .

En 2022 , il y a eu 3 collectes .

L'association souhaite d'urgence retrouver de nouveaux donneurs ainsi que de nouveaux bénévoles pour que notre association perdure .

Pour obtenir notre objectif nous avons participé au forum des associations le 3 septembre 2022 à FOUGEROLLES DU PLESSIS.

La générosité et la mobilisation des donneurs et futurs donneurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients .

L'opération des motards ont du cœur a eu lieu cette année le DIMANCHE 5 JUIN
Les motards sont passés dans le canton de Landivy .

C'est avec grand plaisir que nous vous accueilleront à FOUGEROLLES DU PLESSIS lors des prochaines collectes de 15h45 à 18h45 le :

- **Jeudi 30 Mars 2023**
- **Mardi 6 Juin 2023**
- **Mardi 5 Décembre 2023**

En attendant de vous voir lors des collectes, tous les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2023.

L'ADSB du bocage mayennais





INFORMATIONS 2023

A noter : * Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié *, consultez notre site, avant chaque organisation. Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com

TARIF 2023 :

LICENCES F .F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Covoiturage : pour les randonnées du dimanche, 13 H15, Place Haute de la Mairie à PONTMAIN

PRÉVOIR : bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie l'hiver, bottes rarement.

CERTIFICAT MÉDICAL : **OBLIGATOIRE** à la 1^{ère} adhésion, à renouveler tous les 3 ans, sont concernés tous les adhérents, sous condition: à chaque renouvellement de la licence, après avoir rempli un questionnaire, fournir une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins).

LA LICENCE est **OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Philippe FREARD tél: 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél: 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

POUR LES NON-ADHERENTS, à aucun club de randonnées :

Participation demandée par sortie : 2€ par personne - Adhérents à autre clubs : 0,50€
« LA MARCHÉ A PIED NETTOIE L'ESPRIT ET REND GAI » (Samivel)

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois - 8 à 9 kms

Départ à 14h : 3 janvier : Fougerolles du Plessis, départ Place de l'Eglise – André Boudin
7 février : Lévaré, départ Place de l'Eglise – Yves Aubert
7 mars : Le Loroux (35), départ Place de l'Eglise – Georgette Groussard
4 avril : La Bazouge du Désert (35), parking de la boulangerie – Christine Danveau

Départ à 9 h 30 : 2 mai : St Mars sur la Futaie, départ Place de l'Eglise – René Renault
6 juin : Montaudin, départ Place de l'Eglise – Alain Labbé
4 juillet : La Dorée, – départ Place de l'Eglise – Alain Coquelin

Départ à 14 h : 5 septembre : Monthault (35), – départ Place de l'Eglise – Christine Danveau
3 octobre : St Berthevin la Tannière, – départ parking de la salle communale – Joël Goupil
7 novembre : Fougères (35), – départ parking du Nançon – Guy Coupel
5 décembre : Pontmain, – départ Place Haute de la Mairie – Marie-France Ronceray

Programme des Randonnées 2023

Randonnée à la journée, possible à la demi-journée, se trouver au lieu de rendez-vous du pique-nique.



Pour les randos mensuelles 2 distances sont proposées : environ entre 7 et 12 kms

Dimanche 22 Janvier	PONTMAIN - Circuit surprise, 10 kms, 14h départ parking de la salle des Loisirs, 16h30 Galette des Rois	Georgette Groussard 02 43 05 08 90 - 06 24 58 49 29 Joël Goupil 06 21 85 79 85
Dimanche 19 Février	Le TEILLEUL(50)- Circuit du Tertre de Montécot, 8 ou 11 kms, 14h départ du Champ de Foire, rando déguisée	Guy Coupel 02 43 05 07 35 - 06 73 06 15 67
Dimanche 19 Mars	MONTOURS (35) -Circuit de Terre-Rouge, 8 ou 12 kms, 14h départ du Belvédère	Georgette Groussard 02 43 05 08 90 - 06 24 58 49 29
Dimanche 23 Avril	LANDIVY - Circuit de la Vallé du Moulin du Pré, boucle de 18 kms, rando à la journée, 10h départ de Belle-Place, RD 31, entre St Mars et Landivy, 12h30 pique-nique tiré du sac, au jardin de la Lortière, 14h départ rando	Thérèse Poisson 06 83 21 25 72
Lundi 1 ^{er} Mai	Brevet des Randonneurs, Pays de Château-Gontier	CDRP et club des Mil'Pat
Dimanche 21 Mai	Le BOURGNEUF la FORÊT- Circuit de l'Aumarin, 8 ou 12 kms, 14h départ de la salle Polyvalente	René Renault 06 81 83 49 31 Michel Foureau 06 31 17 08 36
Dimanche 25 Juin	FEINS (35)-Le Tour du Lac, rando à la journée, 2 boucles, 10h départ de l'étang du Boulet (8 kms), 12h30 pique-nique tiré du sac, 14h départ rando, boucle 10kms	Michèle Rousseau 06 72 57 23 71 MF.Ronceray 06 62 16 43 68
Du 24 Juin au 1 ^{er} Juillet - La Mayenne à pied -		
Dimanche 16 Juillet	BAGNOLES de l'ORNE (60) - rando à la journée, pique-nique tiré du sac Autres infos seront communiquées ultérieurement	Michèle Rousseau 06 72 57 23 71 Alain Caquelin 06 78 95 59 40
Dimanche 27 Août	ARGENTRE (53) - Circuits de la Jouanne, 18 kms en 2 boucles, rando à la journée, 10h départ du Plan d'eau, 12h30 pique-nique tiré du sac, 14h départ rando	Guy Coupel 06 73 06 15 67 Alain Caquelin 06 78 95 59 40
Dimanche 10 Septembre	LANDIVY - Foire d'Automne, 9h15 départ du site de la Foire,	André Boudin 02 43 05 50 82 Gilbert Pilorge 06 31 67 29 17
Dimanche 17 Septembre	CHAILLAND - Circuit Inédit ,8 ou 12 kms, * Rando Patrimoine *, 14h départ parking de la salle des Sports	Yves Aubert 06 16 52 00 22
Dimanche 24 Septembre	LANDIVY * Virades de l'Espoir *	Georgette Groussard 02 43 05 08 90
Dimanche 15 Octobre	Le GENEST St ISLE - Circuits Marie-France Roguer et de la Bellangerie, 6 ou 11 kms, 14h départ du Parc du Plessis	Christine Darveau 06 07 33 00 20
Samedi 21 Octobre	Soirée châtaignes à St Berthevin la Tannière, 19h15 salle polyvalente	
Dimanche 19 Novembre	Le TIERCENT (35) - Circuit des Carrières, 9 ou 11 kms, 14h départ de la base des Loisirs	René Renault 06 81 83 49 31 Joël Goupil 06 21 85 79 85
Dimanche 17 Décembre	St HILAIRE du HARCOUËT (50)- Circuit surprise, 8 ou 12 kms, 14h départ Place de l'Eglise	Michel Foureau 06 31 17 08 36
2 PROJETS EN COURS	- Un SEJOUR - et, une semaine de randonnées, 6 étapes, en itinérance, PONTMAIN - Le MONT ST MICHEL, par le GR 34 et GR 39	

Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h précises 8 à 10 kms ... 0,50€ la sortie ou 2€ les 6 sorties

11 Mai	LOUVIGNE du DESERT (35) Place Bochin	Christine DANVEAU	22 Juin	Les LOGES-MARCHIS (50) Place de l'Eglise	Alain COQUELIN
25 Mai	La CHAPELLE-JANSON (35) Plan d'eau	Michèle ROUSSEAU	6 Juillet	FORÊT DE FOUGERES (35) Carrefour de Chênedet	Georgette GROUSSARD
8 Juin	MONTAUDIN Place de l'Eglise	Alain LABBE	20 Juillet	MELLE (35) Place de l'Eglise	Christine DANVEAU

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Société de Chasse St Hubert SHD

Désertines – Vieuvy - Saint Aubin Fosse-Louvain



Nos 32 chasseurs ont entamé la **93^{ème} saison** de chasse le 18 septembre dernier. Nous remercions encore une fois les propriétaires qui nous font confiance depuis toutes ces années, et nous poursuivons la bonne gestion des espèces animales sauvages qui peuplent notre territoire.

Conformément au plan de chasse de cette année, **16 chevreuils** pourront être prélevés sur Désertines, Vieuvy et St Aubin Fosse-Louvain, soit un de plus que l'an dernier.

A ce jour, 15 chevreuils ont déjà été prélevés.

En ce qui concerne le lièvre, sa chasse est fermée cette saison, car les effectifs étaient en baisse aux derniers comptages de début 2022. Espérons que la population va de nouveau se développer, et que les comptages qui se dérouleront sur l'ensemble du GIC du Bocage du 23 au 27 janvier 2023, seront là pour le démontrer.

Au dernier comptage de janvier 2022, les effectifs des renards avaient tendance à augmenter légèrement. Nous continuons les prélèvements pour en limiter la population sur nos terrains.



Les sangliers sont présents depuis cet automne encore sur nos terrains et nous constatons souvent des indices de leur présence. Deux ont déjà été prélevés cette saison, dont un mâle de plus de 90 kgs.

Si vous constatez la présence ou des dégâts de sangliers sur vos terres, n'hésitez pas à prévenir le président de la société, Mr Gaylord Fourmond ou Mr Joel Leroyer, via la mairie. Nous ferons notre possible pour organiser des battues, si besoin.

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage (GIC du Bocage), créé le 7 février 2017, permet de réunir les chasseurs adhérents et de gérer les espèces lièvre, et chevreuil.

Les derniers comptages effectués montrent que les effectifs de lièvre baissent sur nos terrains.

Comme la population apparait en difficulté, la décision de ne pas chasser le lièvre a été votée par les membres présents à l'assemblée générale du GIC.



GIC du Bocage

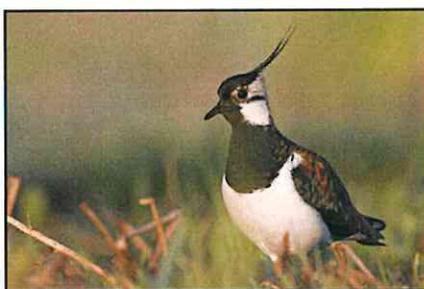
Le virus EBHS (syndrome du lièvre brun) est toujours présent sur nos terrains cette année. Si vous trouvez un lièvre mort de manière inexplicable, prévenez-nous pour qu'on le fasse analyser auprès de la FDC de la Mayenne.

Cela nous permet de faire un suivi de l'évolution de cette maladie sur l'espèce lièvre.

68 bracelets Chevreuils ont été attribués pour l'ensemble du territoire du GIC du Bocage. La population est toujours en progression, nous augmentons donc légèrement les prélèvements chaque année.

L'assemblée générale du GIC du Bocage aura lieu, si les conditions sanitaires le permettent, courant mars 2023. Les éventuels chasseurs privés désireux d'adhérer à cette association, peuvent obtenir des renseignements en envoyant un mail à :

gicdubocage@gmail.com



Ce sont **200 faisans communs** qui seront lâchés sur notre territoire SHD, jusqu'à la fermeture de la chasse.

En prévention des dégâts sur les semis de maïs au printemps prochain, nous renouvelerons nos opérations de régulation des corvidés (corbeaux et corneilles). Nous concentrerons notre aide sur les agriculteurs qui nous confient leurs terrains.

Ceux qui seront touchés sont invités à nous avertir dès qu'ils le seront, pour mieux cibler les lieux de prélèvement.

Pour Désertines, prévenir **Mr Leroyer Joel** au 02-43-00-62-13, pour St Aubin F.L., prévenir **Mr Darzel Ferdinand** au 02-43-08-68-80, pour Vieuvy, prévenir **Mr Louvigné Didier** au 02-43-00-64-93.



Le **28 février 2023**, la saison de chasse se terminera ; les éventuels nouveaux chasseurs intéressés pour devenir membres de notre société de chasse devront se faire connaître avant le mois d'aout 2023, afin de mieux préparer leur arrivée parmi nous.

Cet été, un de nos chasseurs nous a quittés : **Mr Bernard Jourdain**. Nous avons une pensée particulière pour lui et sa famille. Nous nous souviendrons de lui comme d'un chasseur engagé, et toujours prêt à nous aider pour les lâchers de faisans et les événements de notre association.

Si les conditions sanitaires le permettent, nos deux prochains Super Loto auront lieu le **dimanche 23 avril et le dimanche 16 juillet 2023**, notez-les dès maintenant dans vos agendas !

L'ensemble des chasseurs vous remercient pour votre confiance au fil de ces années, et vous présentent leurs **Meilleurs Vœux pour l'année 2023**.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes remercie les personnes ayant répondu présent à la soirée Moules-frites du 3 septembre 2022 ainsi qu'à la journée du 4 septembre qui se sont déroulées dans une ambiance festive et conviviale.

On se redonne rendez-vous le **18 mars 2023** pour un repas suivi d'une soirée dansante.

Le comité des fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2023.

CLUB Y A D'LA JOIE

La présidente et les membres du bureau vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 ainsi qu'une bonne santé à tous.

Après des années difficiles, nous avons repris nos activités habituelles. Nous avons organisé trois concours de belote qui ont été réussis.

En 2023, un concours de pétanque cantonal est prévu le **11 avril** à Désertines, deux concours de belote le **4 juillet et le 10 octobre**.

Cette année, Mr Sourdin Yannick et Mr Quentin Michel animeront chacun leur tour les thés dansants. De ce fait, ils auront lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois à partir du 1^{er} juin (ainsi que le 2 février)

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux adhérents.

L'amicale des A.F.N

Les A.F.N vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2023.

USD



Cette année l'union sportive de Désertines compte 42 licenciés dont :

- 35 séniors;
- 7 dirigeants

Le classement de la première partie de saison :

Classement | Division 3 Groupe H Général

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	F.	Pen.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Larchamp/Mont.	24	9	8	0	1	0	0	38	5	+33
2	Oisseau	21	9	7	0	2	0	0	45	12	+33
3	Brecé	21	8	7	0	1	0	0	39	11	+28
4	Désertines	18	8	6	0	2	0	0	34	14	+20
5	St-Pierre/Lan. 2	15	9	5	0	4	0	0	40	24	+16
6	Gorron 2	12	9	4	0	5	0	0	21	30	-9
7	Landivy/Pont. 2	9	9	3	0	6	0	0	13	27	-14
8	St-Fraimbault 2	5	9	2	0	6	1	0	7	38	-31
9	Fougerolles 2	2	9	1	0	7	1	0	4	44	-40
10	Ernée 4	1	9	1	0	6	2	0	13	49	-36

Légende : Pts=Nb. points; J.=Nb. matchs joués; G.=Nb. matchs gagnés; N.=Nb. matchs nuls; P.=Nb. matchs perdus; F.=Nb. matchs déclaré forfait; Pen.=Nb. pénalités; Bp.=Nb. buts marqués; Bc.=Nb. buts encaissés; Dif.=Différence : marqués - encaissés.

Classement | Division 4 Groupe H Général

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	F.	Pen.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Parigné/Braye 2	16	7	5	1	1	0	0	23	7	+16
2	Ambrières/Cigné 4	15	6	5	0	1	0	0	19	5	+14
3	St-Mars/Colm.	12	7	4	0	3	0	0	26	21	+5
4	La Dorée 2	12	7	4	0	3	0	0	15	14	+1
5	Désertines 2	9	5	3	0	2	0	0	19	12	+7
6	Le Pas	6	7	2	0	5	0	0	12	22	-10
7	Brecé 2	4	6	1	1	4	0	0	10	18	-8
8	Bigottière/AI. 2	3	7	1	0	6	0	0	6	31	-25
9	Ernée 5 <i>Forfait général</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Fougerolles 3 <i>Forfait général</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende : Pts=Nb. points; J.=Nb. matchs joués; G.=Nb. matchs gagnés; N.=Nb. matchs nuls; P.=Nb. matchs perdus; F.=Nb. matchs déclaré forfait; Pen.=Nb. pénalités; Bp.=Nb. buts marqués; Bc.=Nb. buts encaissés; Dif.=Différence : marqués - encaissés.

L'U S Désertines vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

APE

L'association des parents d'élèves tient à remercier toute l'équipe éducative de l'école de Désertines pour leur investissement et pour l'élaboration de beaux projets pédagogiques pour nos enfants.

Ensemble, et avec l'aide de la Mairie de Désertines nous aidons à financer leurs activités et sorties scolaire.

Pour contribuer financièrement aux projets de l'école, l'APE a organisé une vente de brioches en début d'année scolaire, un marché de Noël artisanal le 9 décembre. Au mois de Mars nous prévoyons une vente de grilles de tombola et surtout "La fête de l'école" annuelle qui se déroulera le **17 Juin**. D'ailleurs si vous êtes adeptes des moments conviviaux, familiaux, si vous aimez rire, manger et vous amuser, cette fête de l'école est faite pour vous. Ne la ratez surtout pas ! En venant et en participant, vous contribuez à la continuité de la vie de cette école.

Nous remercions également la Mairie qui est toujours présente pour nous aider dans nos projets que ce soit par le prêt de divers locaux, l'impression d'affiches et bien d'autres choses.

Un grand merci à tous les parents d'élèves bénévoles pour leur investissement. Sans eux rien ne serait possible.

Pour que notre petite école vive encore de beaux jours, nous avons besoin de votre mobilisation lors de nos événements. Le but étant d'offrir aux enfants de beaux projets et de merveilleux souvenirs.

Merci pour eux.

Meilleurs vœux à tous pour 2023

La Présidente.

DÉSERTINES à table !

La 3^{ème} édition de Désertines à table aura lieu le **vendredi 30 juin**.

Réservez la date.

Plus d'information à venir sur Intramuros et sur le Site internet.



Chaque association désirant une subvention pour l'année 2023 doit faire parvenir à la mairie, le cerfa N°12156*06 dûment complété avant le 15 mars 2023.

NUMÉROS UTILES

<i>Ecole Publique</i>	02 43 00 60 64
<i>Cantine Scolaire</i>	02 43 04 63 95
<i>Garderie</i>	02 43 00 60 64
<i>Espace France Services Gorrion</i> CAF. MSA. CARSAT. CPAM	02 43 30 10 58
<i>A.D.M.R</i> 5, rue du Maine. Fougerolles du Plessis horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : 9h 12h et 13h15 16h15 Mercredi de 9h à 12h	02 43 05 70 95
<i>Assistante sociale</i> 3, rue Cour de Forges - Gorrion	02 43 08 06 03
<i>SIMAD</i> Ouvert du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00	02 43 08 83 52
<i>Médiateur/Conciliateur</i> Permanence à Landivy le 1 ^{er} mardi du mois	02 43 05 42 05
<i>C.C.B.M</i> 1, Grande Rue – Gorrion www.bocage-mayennais.fr	02 43 08 47 47
<i>Centre des Impôts</i> 75, rue des Alouettes- Mayenne	02 43 04 81 46
<i>Petit Pégase</i>	0806 800 053
<i>Gendarmerie de Landivy</i>	02 43 05 42 39
<i>ENEDIS</i>	09 726 750 53
<i>SAUR (eau et assainissement)</i>	02 44 71 05 58
<i>SEKOM (assainissement non collectif)</i>	02 43 05 13 29
URGENCES POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
ANTIPOISON : Rennes Angers	02 99 59 22 22 02 41 48 21 21

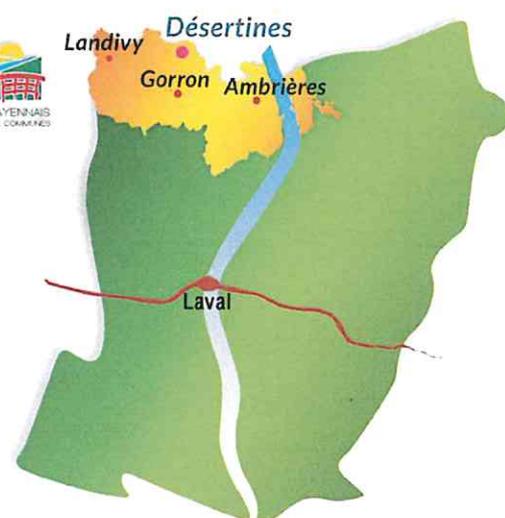
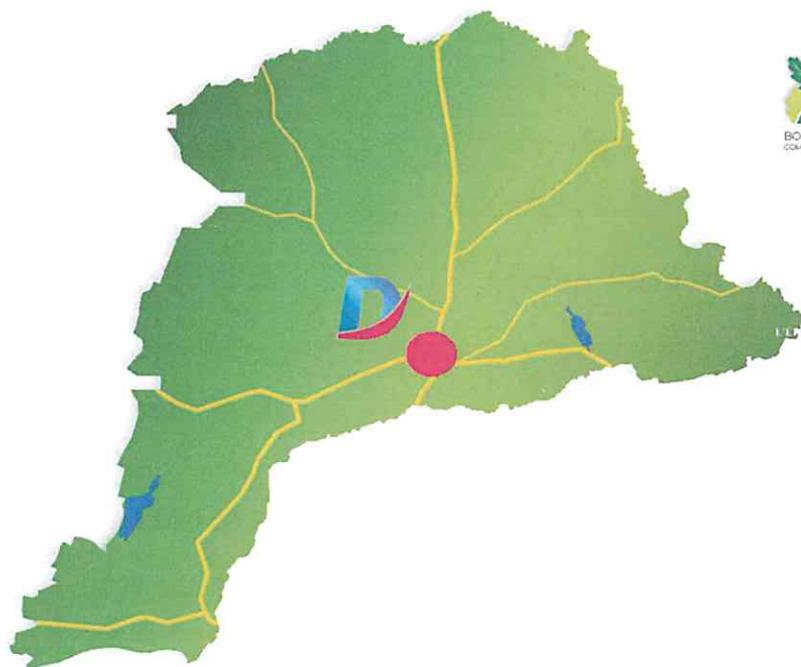
(Bulletin réalisé et imprimé par nos soins)

Désertines

53
Commune de la Mayenne

Désertines

La Mayenne



Mairie de Désertines

Rue de Normandie
53190 DÉSERTINES
Tél : 02.43.00.61.43

E-mail : contact@desertines53.fr

www.desertines53.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Jeudi : 9h-12h

Mardi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 9h-12h

Fermé le mercredi